Politiques sociales

Titre conféré
Philosophiae Doctor in Re Politica Sociali / Doctor of Philosophy in Social Policy (PhD)

Début des études
Une demande d'admission peut être déposée en tout temps.

Règlement
http://studies.unifr.ch/go/dGLfK

Procédure d'inscription
Titulaires d'un diplôme suisse
http://studies.unifr.ch/go/FZnMv
Titulaires d'un diplôme étranger
http://studies.unifr.ch/go/MDIpz

Profil fribourgeois

Le Département de travail social, politiques sociales et développement global supervise des thèses de doctorat sur divers sujets liés aux politiques sociales internationales, comparatives et suisses. Nous accueillons particulièrement les projets de doctorat dans les domaines suivants: systèmes de protection sociale, politiques éducatives (y compris l'éducation préscolaire, obligatoire et tertiaire), migration et politiques sociales, conciliation travail-famille, politiques d'égalité, politiques familiales, enfants/jeunes et politiques sociales, religion et politiques sociales. Le Département est ouvert sur le plan méthodologique aux approches quantitatives et qualitatives et encadre des doctorats axés tant sur la recherche fondamentale que sur la recherche appliquée.

La supervision est effectuée individuellement et/ou dans le cadre d'un programme doctoral. La supervision individuelle comprend des colloques réguliers au cours desquels les doctorantes et doctorants présentent leurs travaux de recherche et reçoivent un feed-back de leur directrice ou directeur de thèse.

Pour le doctorat en politiques sociales, le programme doctoral *Social Problems and Social Welfare* (PROWEL) est en outre proposé en anglais. PROWEL est un programme de recherche interdisciplinaire qui soutient les doctorantes et doctorants dans la rédaction de leur thèse et leur donne la possibilité de se créer un réseau national et international. Dans le cadre du programme de doctorat, les doctorantes et doctorants ont la possibilité de présenter régulièrement leurs travaux de recherche et de recueillir des feedbacks méthodologiques et de contenu de la part de leurs collègues, professeures/professeurs et expertes/experts internationaux. Les doctorantes et doctorants sont encouragés à présenter leurs résultats lors de conférences nationales et internationales. PROWEL ne dispose pas de bourses pour les doctorantes et doctorants.

Professeures et professeurs habilités à diriger les thèses de doctorat

• **Prof. Géraldine Bugnon**

Domaines de spécialisation:
– Systèmes de justice juvénile et de protection de l'enfance
– Travail social dans le champ pénal
– Judiciarisation des problèmes sociaux
– Dispositifs alternatifs de régulation de conflits
– Sociologie du droit et de la justice
– Sociologie de la déviance et de la régulation
– Ethnographie de l'Etat

Direction des thèses en français.

• **Prof. Andreas Hadjar**

Domaines de spécialisation:
– Inégalités selon les axes de l'origine sociale, du sexe, de la migration
– Comparaison des structures sociales: systèmes éducatifs, régimes d'État-providence
– Éducation et acquisition d'un statut, chances dans la vie
– Bien-être subjectif
– Valeurs, attitudes, participation politique
– Jeunesse: socialisation, violence, délinquance
– Méthodes quantitatives, méthodes mixtes, méthodes qualitatives, analyses longitudinales, méthodes comparatives/analyses à plusieurs niveaux

Direction des thèses en allemand et en anglais.

• **Prof. Ingela Naumann**

Domaines de spécialisation:
– Politique sociale internationale et comparative
– Éducation et soins de la petite enfance, équilibre entre vie professionnelle et vie privée et politique familiale
– Inégalités de genre et inégalités socio-économiques
– Enfance et société
– Religion et politique sociale
– Services sociaux et travail social
– Sociologie historique et développement de l'État-providence
– Méthodes comparatives et qualitatives; analyse du discours et institutionnalisme historique
– Politique sociale appliquée, relations publiques et transmission des connaissances

Direction des thèses en allemand et en anglais.

Organisation des études

Structure des études

Pas de possibilité d'acquérir des crédits ECTS.

École doctorale

http://studies.unifr.ch/go/phd-prowel

Admission

Pour pouvoir être admis au doctorat, il faut être titulaire d'un **diplôme de bachelor et d'un diplôme de master** universitaires, délivrés par une université reconnue par l'Université de Fribourg, ou de diplômes équivalents.

Avant l'inscription au doctorat, il est exigé de prendre contact avec **un professeur ou une professeure** qui accepte de superviser la thèse.

Il n'existe **pas de droit** à être admis au doctorat.

Les conditions d'admission propres à chaque programme d'études de doctorat sont réservées.

Contact

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de travail social, politiques sociales et développement global
Prof. Géraldine Bugnon
geraldine.bugon@unifr.ch
http://studies.unifr.ch/go/fr-socialwork *(Français)*
Prof. Andreas Hadjar
andreas.hadjar@unifr.ch
Prof. Ingela Naumann
ingela.naumann@unifr.ch
Daniela Tissi, secrétaire
daniela.tissi@unifr.ch
http://studies.unifr.ch/go/de-sociology-socialwork *(Allemand)*

Portail doc/postdoc

http://www.unifr.ch/phd